

HUBERDEAU



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
MRC DES LAURENTIDES

A la session régulière du Conseil de la Municipalité d'Huberdeau tenue le 1er jour du mois de septembre 2015 à 19hres au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présente Madame Évelyne Charbonneau, mairesse et les conseillers (ères) Messieurs Louis Laurier, Gabriel Dagenais, Jean-François Perrier, Mesdames Julie Thibodeau, Émile Martel et Danielle Hébert.

Formant tous quorum sous la présidence de Mme Évelyne Charbonneau, mairesse.

Madame Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière, est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SESSION

Mme Évelyne Charbonneau, mairesse, constate le quorum à 19h00, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

Ouverture de la session.

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Ratification des procès-verbaux de la session ordinaire du 4 août 2015.
- 3) Ratification des déboursés.

AFFAIRES COMMENCÉES :

- 4) Travaux supplémentaire hôtel de ville (éclairage/électricité/ventilation, plomberie, crépi/acrylique, béton, porte/quincailerie, fenêtre, mur salle des toilettes etc.).
- 5) Travaux hôtel de ville / travaux hors contrat (armoires, drapeau, stores, aménagement paysager, salle de bain 2^{ième} étage et drainage eau pluvial).

AFFAIRES NOUVELLES :

- 6) Correspondance.
 - Lettre de remerciement camp des jeunes SQ.
 - Course « elles courent à toi lola Mont-Tremblant » 6 septembre 2015.
 - Lettre du bureau du Député Sylvain Pagé, appui à la FQM.
- 7) Réserve de sable chemins hiver 2015-2016.
- 8) Demande de prix, travaux de stabilisation d'un talus rue du Fer-à-Cheval.
- 9) Demande de la Fédération Québécoise des sports cyclistes pour passer à Huberdeau le mardi 15 septembre 2015 entre 11h et midi.
- 10) Autorisation de travaux Lac-à-la-Loutre (marquage de la chaussée, dynamitage, ponceaux et accotements).
- 11) Dépôt du projet de règlement (2015)-100-18 modifiant le plan d'urbanisme (2008)-100 relativement au remplacement de numéros de figures de la Ville de Mont-Tremblant.
- 12) Achat d'une camionnette usagée pour le service des travaux publics et d'urbanisme.
- 13) Preuve d'assurance responsabilité par les organismes lors d'activité.
- 14) Approbation de la proposition de la MRC/priorisation du réseau local (PIIRL).
- 15) Renouvellement de la marge de crédit.
- 16) Inscription au déjeuner d'affaires de la Société des Élus des Laurentides.
- 17) Modification panneau électrique terrain de balle (1 600\$).
- 18) Rencontre des maires de la MRC des Laurentides pour le budget découlant du Fonds de développement des territoires le 16 septembre 2015.
- 19) Dépôt du rapport trimestriel.
- 20) Varia : a) Dévoilement de l'œuvre (Panneau sirène).
 - b) Merci à Yvan et Lucie.
 - c) Formation pompier sauvetage nautique.

- d) Journée de la culture.
 - e) Vente du camion GMC Sierra 2005.
- 21) Période de questions.
- 22) Levée de la session.

RÉSOLUTION 165-15
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié, ajout des sujets a), b), c), d) et e) inscrits au point varia.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 166-15
RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2015

Il est proposé par Mme la conseillère Danielle Hébert et résolu;

Que la secrétaire soit exempte de la lecture du procès-verbal de la session ordinaire du 4 août 2015, les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à la lecture.

De plus que le procès-verbal du 4 août 2015 soit adopté tel que rédigé.

Résolutions 149-15 à 164-15 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 167-15
RATIFICATION DES DÉBOURSÉS

La secrétaire soumet au conseil pour examen et considération les comptes suivants :

Chèques numéros 6818 à 6855 inclusivement pour un montant de 293 971.21\$ et des comptes à payer au 01/09/2015 au montant de 2 300.08\$, ainsi que les chèques de salaire numéros 3060 à 3119 inclusivement pour un montant de 21 071.08\$.

Il est proposé par Mme la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

Karine Maurice-Trudel
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

RÉSOLUTION 168-15

TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRE HÔTEL DE VILLE/ÉLECTRICITÉ-ÉCLAIRAGE-VENTILATION + CRÉPI /ACRYLIQUE ETC

ATTENDU QU'en date du 13 juillet 2015, la municipalité d'Huberdeau a octroyé un contrat pour des travaux de réfection à l'hôtel de ville;

ATTENDU QUE l'entrepreneur nous suggérer de procéder à des travaux de mise aux normes de l'électricité de la salle qui est à risque présentement, de procéder au changement du système d'éclairage qui est désuet et non adéquat, de faire l'installation d'un treillis et de crépi à la base des murs extérieurs (à la hauteur du bas des fenêtres), de mettre un revêtement acrylique de meilleure qualité afin d'augmenter l'efficacité et la durabilité du revêtement;

ATTENDU QUE lors de l'appel d'offres le changement d'une fenêtre avait été omis dans le devis;

ATTENDU QUE le béton face à la porte d'entrée doit être réparé afin d'assurer la sécurité des usagers lors de l'accès à l'hôtel de ville;

ATTENDU QUE certaines autres modifications sont nécessaires, installation d'un nouveau système de ventilation, modification des murs de la salle de bain, modification de la quincaillerie d'une porte, ajout de prises de courant dans la salle municipale, modification au système de plomberie pour la toilette du 2^{ième} étage, installation d'un compteur d'eau, changement du réservoir à eau chaude, ajout d'une table à langer dans la salle de toilette des hommes, ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Qu'autorisation soit donné à l'entrepreneur de procéder aux travaux supplémentaires ci-haut mentionné pour un montant total évalué approximativement à 30 000\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 169-15

AUTORISATION DE TRAVAUX HÔTEL DE VILLE

ATTENDU QU'en date du 13 juillet 2015, la municipalité d'Huberdeau a octroyé un contrat pour des travaux de réfection à l'hôtel de ville;

ATTENDU QUE certains travaux ne sont pas prévus dans le contrat de réfection, ceux-ci devant être effectués par nos employés ou suite à un appel d'offres par invitation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Qu'autorisation soit donnée aux employés municipaux de procéder aux travaux suivant :

- Modification de la salle de toilette du 2^{ième} étage;
- Installation d'un regard de puisard;
- Installation d'armoires dans la cuisine de la salle municipale;
- Installation d'une nouvelle hotte et cuisinière dans la salle municipale;
- Installation de nouveaux stores;
- Aménagement paysager autour de l'hôtel de ville;
- Installation de nouveaux drapeaux avec le logo municipal.

Les fonds nécessaires à ces travaux seront pris à même le règlement d'emprunt pour la réfection de l'hôtel de ville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 170-15

APPEL D'OFFRES SUR INVITATION RÉSERVE DE SABLE HIVER 2015-2016

Il est proposé par M. le conseiller Gabriel Dagenais et résolu.

Que le conseil autorise le surintendant aux travaux publics à faire préparer et livrer la réserve de sable pour l'hiver 2015/2016 soit :

- 2 400 tonnes de sable tamisé transporté à notre site (110, chemin de la Rouge).
- 72 tonnes de sel à glace transporté à la carrière d'Excavation Lionel Provost (chemin de la Rouge).

Les travaux en ce qui concerne la réserve de sable tamisé seront exécutés par la compagnie Excavation Lionel Provost, celle-ci étant la plus basse soumissionnaire au coût de 7.25\$ la tonne pour un total 17 400\$ plus taxes.

Les travaux en ce qui concerne la fourniture et la livraison du sel à glace seront exécutés par la compagnie Sel du Nord, celle-ci étant la plus basse soumissionnaire au coût de 97.50\$ la tonne pour un total 7 020\$ plus taxes.

La livraison de la réserve de sable/sel devra se faire de façon à ce que la municipalité puisse contrôler que les quantités ont bien été livrées, durant les heures d'ouverture de l'écocentre, soit le samedi entre 8h et midi ou après entente avec le surintendant aux travaux publics (un bon de livraison devra être fourni et signé par un employé municipal pour chaque voyage livré).

SOUMISSIONNAIRE :	Prix sable seulement	Prix sel
Poissant excavation	Aucune offre reçue	Aucune offre reçue
Excavation Lionel Provost	7.25\$ t.m./16 800\$ + taxes	100.00\$ t.m./ 7 200\$ + taxes
Sel du Nord	S/O	97.50\$t.m./7 020\$ + taxes

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 171-15

OFFRE DE SERVICES TRAVAUX DE STABILISATION D'UN TALUS EN RIVE DE LA RIVIÈRE ROUGE

ATTENDU QU'en septembre 2014 un appel d'offres sur invitation a été faite auprès de 2 firmes d'ingénieur pour des travaux de stabilisation d'un talus en rive de la Rivière Rouge sur la rue du Fer-à-Cheval;

ATTENDU QUE ces travaux n'ont pas été exécutés faute du budget nécessaire;

ATTENDU QUE la firme WSP ayant présenté l'offre la plus basse en 2014, maintien son offre au même prix;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que le mandat pour la conception et la surveillance des travaux d'affaissement et de stabilisation d'un talus en rive de la Rivière Rouge sur la rue du Fer-à-Cheval soit octroyé à WSP Canada au coût de 17 880\$ taxes en sus, tel que présenté dans l'offre n° P14-11176-33 en date d'août 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 172-15

DEMANDE DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SPORTS CYCLISTES

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des sports cyclistes a fait parvenir une demande pour circuler à vélo sur le territoire de la Municipalité d'Huberdeau dans le cadre de la Grande journée golf et vélo les petits trésors qui se tiendra le 15 septembre prochain;

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau n'a pas de travaux de prévus durant cette période et qu'elle est favorable au passage sur son territoire des cyclistes lors de cet évènement;

Pour ces motifs, il est proposé par Mme la conseillère Julie Thibodeau et résolu.

Qu'autorisation est donnée à la Fédération québécoise des sports cyclistes, dans le cadre de la Grande journée golf et vélo les petits trésors, de traverser le territoire de la Municipalité d'Huberdeau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 173-15

AUTORISATION DE TRAVAUX SUR LE CHEMIN DU LAC-À-LA-LOUTRE

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau a reçu confirmation du versement d'une subvention dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, plus particulièrement pour le chemin du Lac-à-la-Loutre;

ATTENDU QUE le montant de subvention accordée est de 18 000\$;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le conseil autorise les employés municipaux à exécuter ou à faire exécuter sur le chemin du Lac-à-la-Loutre, les travaux de marquage de la chaussée, de dynamitage, de mise en forme des accotements et de changement de ponceaux pour un montant approximatif de 18 000\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 174-15

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT (2015)-100-18 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME (2008)-100 DE LA VILLE DE MONT-TREMBLANT

Il est proposé par M. le conseiller Gabriel Dagenais et résolu.

Que le conseil confirme le dépôt d'une copie du projet de règlement (2014)-100-17 modifiant le plan d'urbanisme (2008)-100 relativement au remplacement de numéros de figures de la ville de Mont-Tremblant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 175-15

ACHAT D'UNE CAMIONNETTE USAGÉE POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET D'URBANISME

ATTENDU QUE la camionnette présentement utilisée par le service des travaux publics et d'urbanisme nécessite plusieurs réparations mécaniques ainsi que des réparations à la carrosserie et que ce véhicule date de 2005;

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau désire procéder à l'achat d'un camion GMC Sierra 1500 2WD 2013 usagé afin de remplacer le véhicule présentement utilisé par le service des travaux publics et d'urbanisme;

ATTENDU QU'un véhicule usagé répondant aux besoins de la municipalité est présentement en vente chez un commerçant;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que le conseil autorise l'achat chez Automobiles Leviko 1991 Ltée, d'un camion usagé GMC Sierra 1500 2wd cabine régulière, numéro de série 1GTN1TEX8DZ374478 au coût de 19 435.50\$ TPS incluse. Mme Guylaine Maurice, directrice générale, est autorisée à signer les documents relatifs à cette transaction.

Les fonds nécessaire à cet achat seront pris à même le surplus accumulé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 176-15

PREUVE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ À FOURNIR PAR LES ORGANISMES LORS D'ACTIVITÉS

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau loue et prête ces infrastructures pour l'organisation d'activités diverses à plusieurs comités et regroupements;

ATTENDU QUE certains de ces comités et regroupements ne disposent pas d'assurance responsabilité;

ATTENDU QU' advenant un sinistre la municipalité pourrait être poursuivie ainsi que les locataires;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme la conseillère Émilie Martel et résolu.

Que dorénavant afin d'obtenir le prêt ou la location des infrastructures municipales, une preuve d'assurance responsabilité sera exigée de tous les organismes, comités et regroupements.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 177-15

APPROBATION DE LA PROPOSITION DE LA MRC/PRIORISATION DU RÉSEAU LOCAL (PIIRL)

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le conseil approuve la proposition de la MRC en ce qui concerne la priorisation du réseau local (PIIRL) pour le secteur de la municipalité d'Huberdeau tel que le plan soumis en date du 24 août 2015, lequel priorise le chemin de la Rouge et la rue Principale jusqu'à l'intersection de la route 364 conduisant à Arundel.

Adoptée à la majorité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 178-15

RENOUVELLEMENT DE LA MARGE DE CRÉDIT

Il est proposé par Mme la conseillère Émilie Martel et résolu.

Que le conseil autorise le renouvellement de la marge de crédit auprès de la Caisse Populaire Desjardins des Trois-Vallées et autorise la transmission d'une copie des états

financiers 2014 et des prévisions budgétaires 2015, tel que requis par Desjardins Centre financier aux entreprises.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 179-15
INSCRIPTION AU DÉJEUNER D'AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ DES ÉLUS
DES LAURENTIDES

Il est proposé par Mme la conseillère Julie Thibodeau et résolu.

Que le conseil autorise l'inscription du conseiller, Jean-François Perrier, ainsi que de la conseillère, Danielle Hébert, au déjeuner d'affaires de la Société des Élus des Laurentides devant se tenir au Centre communautaire de Labelle le 10 septembre prochain. Les frais d'inscriptions de déplacement sont remboursables sur présentations de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 180-15
MODIFICATION DU PANNEAU ÉLECTRIQUE DU TERRAIN DE BALLE

ATTENDU QUE la Mutuelle des municipalités du Québec, assureur de la municipalité, a fait effectuer une inspection thermographique des bâtiments municipaux;

ATTENDU QUE suite à ces inspections nous avons dû procéder à certains correctifs sur nos installations électriques;

ATTENDU QUE l'ensemble des travaux correctifs ont été effectués, sauf en ce qui concerne la commande d'éclairage des luminaires pour le terrain de balle qui nécessite une dépense plus onéreuse;

ATTENDU QUE la Mutuelle a acceptée de repousser au 31 mai 2016 l'échéance pour corriger la situation et ainsi nous permettre de prévoir ce montant au prochain budget;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme la conseillère Émilie Martel et résolu.

Que la soumission reçue de M. Maurice entrepreneur électricien inc. en date du 26 août 2015 au montant de 1 620\$ pour alimenter les lumières du terrain de balle par un interrupteur et un contacteur, est acceptée. Ces travaux devront cependant être effectués en 2016 avant le 31 mai.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 181-15
RENCONTRE DES MAIRES DU 16 SEPTEMBRE 2015

Il est proposé par Mme la conseillère Émilie Martel et résolu.

Qu'autorisation est donnée à Mme Julie Thibodeau d'assister en remplacement de Mme Évelyne Charbonneau, mairesse, à la rencontre des maires pour le budget découlant du Fonds de développement des territoires qui aura lieu le 16 septembre prochain à 13h30 à la MRC des Laurentides. Les frais de déplacement et de repas sont remboursables sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 182-15
DÉPÔT DU RAPPORT TRIMESTRIEL

Il est proposé par M. le conseiller Jean-François Perrier et résolu;

Que le rapport trimestriel déposé en date du 31 août 2015, soit accepté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 183-15
VENTE DU CAMION GMC SIERRA 2005

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à l'achat d'une nouvelle camionnette GMC Sierra 2013 devant servir aux services des travaux publics et d'urbanisme;

ATTENDU QUE la camionnette présentement utilisée nécessite beaucoup de réparations et ne sera plus nécessaire aux besoins de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que le conseil autorise la mise en vente de la camionnette GMC Sierra 2005, la vente se fera sous forme de vente au plus offrant, la mise à prix est fixée à 500\$.

Le soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que son offre est déposée physiquement au bureau municipal de la municipalité d'Huberdeau. Seules les offres reçues à l'adresse de la municipalité au plus tard le 6 octobre 2015 à 15h30 seront acceptées et seront ouvertes publiquement le 6 octobre 2015 à 19h10.

Cette vente est faite sans aucune garantie, la municipalité ne sera en aucune façon responsable de quelque dommage, perte ou préjudice de quelque nature que ce soit pouvant survenir au soumissionnaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 184-15
LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que la session soit levée, il est 19h52.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Guyline Maurice,
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

Je, Évelyne Charbonneau, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Évelyne Charbonneau,
Mairesse.